



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2022

Le conseil municipal de la commune de MAZAN s'est réuni à 20 heures en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Georges MICHEL, 1^{er} adjoint, le maire étant empêché. Vingt-neuf (29) conseillers municipaux ont été légalement convoqués. Vingt-huit (28) étaient présents ou représentés.

Au titre des ressources humaines, le tableau des effectifs a été modifié (modification n°8) afin de l'adapter aux mouvements et aux besoins en personnel.

Il a également été procédé à la création d'un poste de chargé de mission associatif et culturel de catégorie B positionné à l'Espace Francine FOUSSA au regard de l'évolution croissante des activités et des besoins sur ce site.

Dans le cadre de l'urbanisme, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le nouveau programme local de l'habitat (-PLH) 2022-2028, dossier porté par La CoVe. Il a été également acté la reconduction du contrat et de la convention avec SOLIHA pour le suivi et l'animation du point d'information en mairie et des subventions pour la réfection des façades. De même a été validé la convention en lien avec l'appel à projet SEQUOIA porté par La CoVe et regroupant 4 communes du territoire dans le cadre d'actions de réduction des consommations énergétiques des collectivités notamment par le financement d'études techniques.

Au titre de la culture, le conseil municipal a approuvé la création de tarifs pour l'occupation du domaine public dans le cadre des « Nocturnes de Mazan » organisées au mois d'août.

Il a par ailleurs été créée une commission « Ressources Humaines » dont les sièges sont répartis entre l'ensemble des listes représentées au conseil soit 9 membres sous la présidence du maire.

Enfin, dans le cadre d'un projet d'implantation d'une antenne relais sur le petit stade par l'opérateur Free Mobile, le conseil a approuvé le projet de convention d'occupation du domaine public ainsi qu'une convention de servitude proposée par ENEDIS visant au raccordement électrique de cet équipement.

(NB : La prochaine séance du conseil municipal est programmée le jeudi 8 septembre 2022)